



R.U.S. REBECQUOISE ASBL

MATRICULE URBSFA 1614
RUELLE DU GOBARD, 5 - 1430 REBECQ



Ecole de Foot des Carrières

Rebecq, le 15/06/2022

ASBL

R.U.S. Rebecquoise
Ruelle du Gobard, 5
1430 Rebecq
T.V.A. BE 0463.788.771

www.rusrebecquoise.be

 RUS Rebecquoise
RUS Rebecquoise Ecole
de foot des Carrières

Président

Thierry Demolie

Vice-président

Président des jeunes

Laurent Simon

laurent@rusrebecquoise.be

Correspondant Qualifié

Eric Dupont

Eric.dupont@tvcablenet.be

Secrétaire des Jeunes

Aubry Buxin

aubry@rusrebecquoise.be

**Direction Sportive
Jeunes**

Smail Abdelali

Directeur technique

Benjamin Verrydt

Coord. U12 à U17

Adrien Vandenborre

Coord. U6 à U11

Michel Vagner

Coord. Planning/tournois

Cher membre,

Il y a un an, nous voyions s'arrêter les contraintes de la crise sanitaire et malgré quelques soubresauts en début de saison, nous avons pu reprendre une activité sportive à peu près normale jalonnée de plusieurs belles réussites :

- l'équipe première de D2 accroche le tour final ;
- l'équipe espoir de P3, presque exclusivement constituée des jeunes du club, au terme d'un tour final disputé, décroche la montée en P2 ;
- un tournoi Imexso Cup parmi les plus prisés de Belgique.

Toutefois, les embûches ont encore été nombreuses. Ne revenons pas sur la perte temporaire du label 3*, nous comptons bien le récupérer sans délai et remettre dès la prochaine saison nos équipes U12, U13 et U14 en interprovinciaux aux côtés des U15, U16, U17 et U19. Et après la crise sanitaire, nous sommes maintenant plongés dans une crise énergétique sans précédent qui fait exploser l'un de nos principal poste de dépenses.

Nous terminerons par une bonne nouvelle en vous annonçant la signature d'un partenariat avec un nouvel équipementier, OLYMPIC, qui nous permet de vous offrir un pack plus étoffé.

Ci-joint vous trouverez toutes les informations en vue de la nouvelle saison :

- Cotisation – montant et paiement ;
- Règlement d'ordre intérieur et droit à l'image ;
- Les dates de reprise ;
- Permanence – affiliation et transfert ;
- ProSoccerData ;

Nous restons à votre disposition pour toute question éventuelle par mail eric@rusrebecquoise.be ou lors d'une permanence.

Le Comité de la RUS Rebecquoise



Cotisation

Pour la saison 2022-2023, le montant de base de la cotisation est fixé à 390 € pour les catégories allant de U6 à U11 (2 entr./semaine) et 490 € pour les catégories allant de U12 à U19 (3 entr./semaine dont préparation physique).

Réductions et suppléments applicables :

- Réduction de 50 € pour les joueurs domiciliés dans la commune de Rebecq
- Réduction de 25 € pour le deuxième enfant issu d'une même famille (50 € pour le troisième)

Vous recevrez par message séparé dans ProSoccerData, une 'facture' de la cotisation due tenant compte des réductions connues. Veuillez contacter l'un de nos secrétaires (eric@rusrebecquoise.be ou aubry@rusrebecquoise.be) si une réduction serait omise.

Ce message ProSoccerData permet également le paiement en ligne via bancontact.

Vous avez bien sûr toujours la possibilité de verser ce montant sur le compte CRELAN - IBAN BE27 1030 2801 4173 en indiquant les nom, prénom, date de naissance et adresse du joueur en communication.

Nous vous invitons à verser cette somme avant le 15 aout 2022.

Pour ceux qui ne respectent pas les échéances prévues, une majoration de 25 € sera calculée par mois de retard.

Nous attirons votre attention sur le fait que les joueurs qui ne sont pas en ordre de cotisation à la reprise du championnat ne pourront plus participer ni aux matches ni aux entraînements dans l'attente du paiement. Ils sont aussi susceptibles d'être remplacés par des joueurs en attente de rejoindre l'école de foot des Carrières.

Un remboursement partiel (jusqu'à 40 euros selon la mutuelle) de la cotisation peut être obtenu auprès de votre mutuelle. Pour plus de renseignements adressez-vous à celle-ci.

En cas de problème particulier, vous pouvez solliciter un étalement du paiement de la cotisation sur 2 ou 3 mois en envoyant un email à laurent@rusrebecquoise.be et en justifiant cette demande.

Pour rappel, la cotisation permet entre autres de couvrir :

- la cotisation annuelle à l'Union belge et les indemnités des arbitres ;
- l'assurance contre les accidents de jeu. L'assurance incluse est une assurance de base, si cependant vous voulez une couverture plus étendue adressez-vous à votre courtier ;
- un encadrement sportif avec des entraîneurs compétents et diplômés ;
- les équipements sportifs de qualité (goals mobiles, ballons, plots, ...) ;
- la modernisation des installations et du matériel d'entretien (vestiaires, matériel d'entretien, ...) ;
- les frais de fonctionnement supportés par le Club (eau, chauffage, entretien terrain, nettoyage, ...).

Le paiement de la cotisation dans les délais donne également droit à :

- 2 entrées permanentes gratuites pour les parents du joueur affilié. Ces cartes donnent accès à tous les matches de championnat classique « Jeunes » et « Seniors » à l'exception des tournois de Jeunes, des matches de coupe et des tour finaux des équipes Seniors.
- un « pack équipement » de la marque OLYMPIC composé de :
 - un pantalon et une veste de training ;
 - un k-way
 - un t-shirt ;
 - un short et une paire de bas ;
 - un sac
 - un ballon.

Dans un but de visibilité de nos couleurs, les joueurs devront veiller à porter la tenue officielle du club lors des matches et des tournois.

ATTENTION : le pack équipement n'est pas un « dû » de la part du club. Si le paiement de la cotisation n'est pas effectué dans les délais, le club deviendra tributaire de la disponibilité du pack chez notre équipementier OLYMPIC. Dans ce cas, le club ne pourra pas toujours garantir la livraison de celui-ci dans certains cas.

Règlement d'ordre intérieur

Veillez prendre connaissance du règlement d'ordre intérieur dans sa version actualisée qu'il vous faudra approuver en début de saison. Il est consultable et téléchargeable sur le site internet du club

www.rusrebecquoise.be/ecole-de-foot-des-carrieres/secretariat/roi-et-chartes-jeunes/roi-ecole-de-foot

Les dates de reprise

La reprise qui approche à grands pas est prévue :

- le 25 juillet pour les équipes « Seniors » et « jeunes » U14 à U19
- le 1^{er} août pour les équipes « jeunes » U12 et U13
- le 3 août pour les équipes « jeunes » U6 à U11

https://www.rusrebecquoise.be/actualites/938301_edf-saison-2022-2023-reprise

Vous trouverez très bientôt les horaires des entraînements

- Via l'app ProSoccerData 
- sur la page  **RUS Rebecquoise - Ecole de Foot des Carrières**
- sur le site du club : www.rusrebecquoise.be/ecole-de-foot-des-carrieres/horaire-d-entrainement

Les joueurs qui ne peuvent pas être présents à la reprise des entraînements doivent prévenir le coordinateur sportif de leur catégorie via l'app ProSoccerData ou par email.

Permanences téléphoniques sur rendez-vous Nouvelle affiliation et transfert en provenance d'un autre club

Tous les détails sur la procédure et le prise de rendez-vous sur :

- www.rusrebecquoise.be/ecole-de-foot-des-carrieres/secretariat

ProSoccerData

Retrouvez quelques FAQ relatives à l'outil ProSoccerData sur :

- www.rusrebecquoise.be/ecole-de-foot-des-carrieres/secretariat/prosoccerdata

Vous y trouverez entre autres des informations sur la complémentarité entre les accès PC et mobile.